

Direction Départementale des territoires

Service Aménagement Biodiversité Eau Police de l'Fau Affaire suivie par : Jean-Michel Develotte Tél: 03 87 3 4 83 31 E-mail: jean-michel.develotte@moselle.gouv.fr

Metz, le 10/07/2020 La Responsable de l'Unité Police de l'Eau Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole Pôle Gestion des milieux aquatiques et des réseaux d'assainissement **Harmony Park** 11, boulevard solidarité **BP 55025 57071 METZ CEDEX 3**

OBJET : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant les travaux de requalification du "Ru de l'Archire"et du bassin de rétention associé.

N°57-2020-00253 - Accord immédiat

RÉF. :Dossiers instruits_en cours\Tx sur cours d'eau\requalification du "Ru de l'Archire"\Commune de Scy-Chazelles

Monsieur.

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant

Requalification du "Ru de l'Archire" et du bassin de rétention associé.

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- Date de réception du dossier au guichet unique de l'eau : 07 juillet 2020
- Numéro d'enregistrement au guichet unique de l'eau : 57-2020-00253
- Dossier réalisé par : Metz Métropole

Je vous précise qu'après étude, votre dossier est complet et régulier.

Je vous prie de trouver ci-joint « le récépissé clôturant son instruction administrative ».

Dès lors, vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Une copie du récépissé sera affichée à la mairie de Scy-Chazelles, où cette opération doit être réalisée, pendant une durée minimale d'un mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.	
Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.	
	La responsable de l'unité police de l'eau,
	Céline Dellinger
Copie:	
-OFB	